



Professionnel de la santé, vous avez maintenant votre courtier d'affaires médicales!

Le CAS a pour **MISSION** de négocier tous vos besoins d'équipements médicaux, fournitures de bureaux et services professionnels.

REGROUPEMENT D'ACHATS

Le Carrefour affaires santé (CAS) permet le regroupement des membres d'une même profession afin de leur procurer un pouvoir d'achat auprès de différents fournisseurs et ainsi leur consentir des rabais substantiel.

AVANTAGES ET SERVICES

- ✓ Service gratuit
- ✓ Économie de temps et d'argent
- ✓ Plus de temps pour rencontrer vos clients
- ✓ Accompagnement dans le développement de votre entreprise
- ✓ Conférences
- ✓ Formations

CONTACTEZ-NOUS

Visitez notre site internet afin d'identifier le représentant de votre région.

www.carrefouraffairesante.com

info@carrefouraffairesante.com